

Validation des acquis de l'expérience

Informations candidats



Ordre du jour



Les fondamentauxde la VAE

3 La procédure VAE

4 L'accompagnement

5 Le financement

6 Questions diverses







Accueil - Inclusion



Les fondamentaux de la Validation des Acquis de l'expérience



Philosophie

Un diplôme obtenu en VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation dite « traditionnelle »

Les expériences vécues constituent un socle de ressources, une source de construction de compétences

La VAE est une voie de formation notamment à travers l'analyse de l'expérience

L'expérience se re-construit durant la VAE

Compétences, aptitudes et connaissances (CAC)





Candidat

- Une aspiration de reconnaissance
- Les expériences sont elles en lien avec le diplôme visé ?
- Comment prouver au jury que je suis compétent ?

Conseiller

- Une ressource
- Informer : Apporter des connaissances sur le processus VAE
- Conseiller : suggérer et orienter

Accompagnateur

- Un facilitateur
- Quel profil et quelle posture, quelles compétences ?
- Comment aider le candidat ?

Jury

- Une nécessité de maîtriser le cadre règlementaire
- Quelle préparation pour les jurys ?
- Comment extraire les compétences pour valider un diplôme sur la base d'expériences singulières ?





INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

Principales évolutions

Avant / Après la réforme

Avant la réforme

- Objectif : acquérir une certification professionnelle enregistrée au RNCP
- Bénéficiaires : personnes engagées dans la vie active ayant une année d'expérience (1607h)
- Délais :
 - Recevabilité : deux mois
 - Décision du jury : selon le certificateur

Après la réforme

- Objectif : acquérir un Bloc ou une certification professionnelle enregistrée au RNCP
- Bénéficiaires : personnes justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée
- Délais :
 - = Recevabilité : deux mois
 - Décision du jury : trois mois après le dépôt de la partie 2



Le parcours d'un candidat VAE demain

Inscription sur le portail France VAE
À venir

Transmission du dossier de recevabilité CERFA au certificateur

Avis de recevabilité maxi sous **2 mois**

Entretien avec le jury Mise en situation reconstituée

Décision du jury sous 3 mois















Choix d'un Architecte Accompagnateur Parcours pour conseiller le candidat sur la faisabilité et construire le parcours Rédaction de la partie 2

Facultatif:

Si recevabilité, phase d'accompagnement méthodologique

Accompagnement possible sur demande

Définition de la date de **dépôt du dossier d'expérience**

Préparation de l'entretien avec le jury et le cas échéant la mise en situation reconstituée Proposition d'entretien post-jury en cas de validation partielle ou de nonvalidation



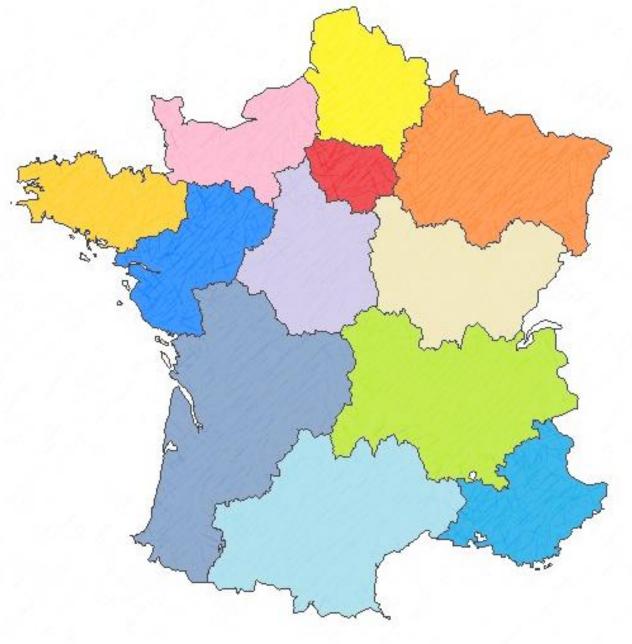


Stats nationales

Sans accompagnement environ 50% de réussite pour le BMF

Sans accompagnement environ 25% de réussite pour le BEF







HISTORIQUE DOSSIER VAE BMF BRETAGNE

	Parcours	Inscrits aux Tests	Dont Public Féminin	Admis	Dont Public Féminin	Taux d'Admission	Présents lors de la certification	Diplôme	Taux de Certification
2019-2020	Classique	74	3	68	3	92%	68	63	93%
2019-2020	VAE	3	0	2	0	67%	2	1	50%
	Classique	71	2	55	2	77%	52	48	92%
2020-2021	Apprentissage	51	5	39	5	76%	38	35	92%
	VAE	5	0	5	0	100%	1	1	100%
	Classique	74	3	62	2	84%	53	45	85%
2021-2022	Apprentissage	114	11	48	5	42%	41	36	88%
	VAE	6	0	5	0	83%	5	2	40%
	Classique	75	6	37	4	49%	34	30	88%
2022-2023	Apprentissage	114	9	96	9	84%	89	77	87%
	VAE	4	1	2	0	50%	2	2	100%
	Classique	74	4	24	4	32%	23	21	91%
2023-2024	Apprentissage	94	7	75	7	80%	64	53	83%
	VAE	4	0	4	0	100%	4	4	100%
2024-2025	Classique	60	6	24	3	40%	23	21	91%
	Apprentissage	122	10	48	6	39%	46	45	98%
	VAE	7	0	7	0	100%	3	0	0%



HISTORIQUE DOSSIER VAE BEF BRETAGNE

	Parcours	Inscrits aux Tests	Dont Public Féminin	Admis	Dont Public Féminin	Taux d'Admission	Présents lors de la certification	Diplôme	Taux de Certification
2019-2020	Classique	28	1	23	1	82%	23	22	96%
2019-2020	VAE	5	0	4	0	80%	1	1	100%
2020-2021	Classique	40	3	24	3	60%	24	24	100%
2020-2021	VAE	3	0	3	0	100%	3	1	33%
2024 2022	Classique	35	1	23	0	66%	22	21	95%
2021-2022	VAE	4	0	4	0	100%	4	2	50%
	Classique	36	0	13	0	36%	12	12	100%
2022-2023	Apprentissage	23	0	11	0	48%	12	12	100%
	VAE	1	0	1	0	100%	1	0	0%
	Classique	49	2	20	2	41%	19	18	95%
2023-2024	Apprentissage	15	0	5	0	33%	5	5	100%
	VAE	1	0	1	0	100%	1	0	0%
2024-2025	Classique et apprentissage	53	0	18	0	34%	17	17	100%
	Apprentissage	25	2	6	1	24%	6	6	100%
	VAE	3	0	3	0	100%	1	0	0%



3

La procédure VAE



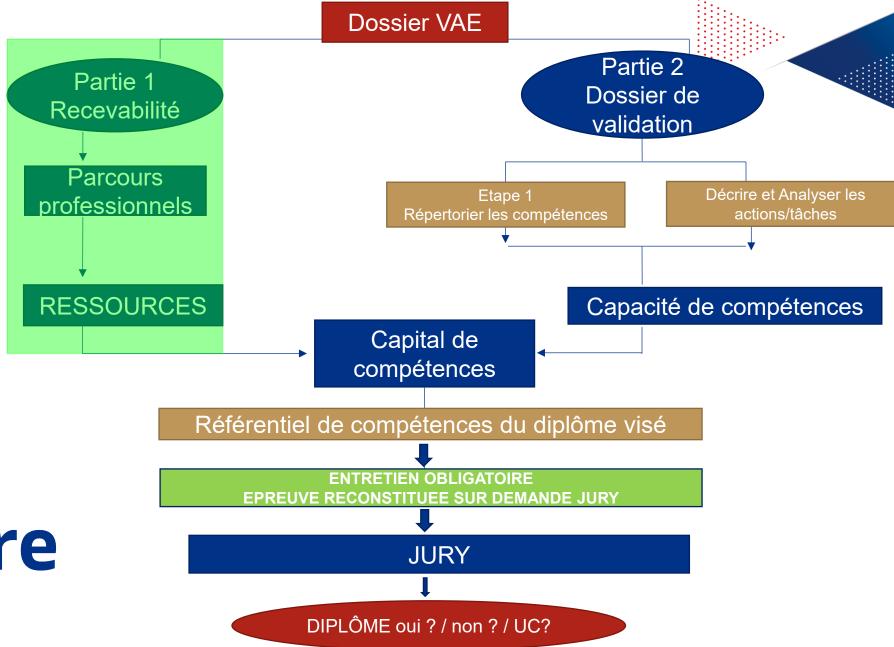


Schéma de la procédure



La recevabilité Mon Cornet Recevable si:





Vos ressources

Nature de l'expérience en lien direct avec le diplôme visé



Recevabilité

Le dossier de recevabilité :

- formulaire de candidature (selon les modalités fixées par le ministère du Travail)
- les documents justifiant la durée des activités du candidat et les attestations des formations suivies ultérieurement

À noter qu'on ne peut candidater à une VAE qu'une seule fois par an et qu'on ne peut déposer plus de trois dossiers de recevabilité au cours d'une même année civile.





DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTICE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE.

Vous y trouverez les définitions des informations demandées, les listes de codes nécessaires pour renseigner les rubriques, la liste des pièces justificatives à joindre au présent formulaire pour envoyer un dossier complet.

DATEZ ET SIGNEZ LA DECLARATION SUR L'HONNEUR (RUBRIQUE 6)

sauf si l'autorité responsable de la certification vous propose une téléprocédure

RUBRIQUE	1 : Nature de la	a demande		
1ère demande	: 🗌	Renouvellement:		Prolongation :
		n professionnelle que		
Nature, intitulé	complet et niveau	de la certification	Autorité respor	sable de la certification
				150
				Liberté - Égalité - Fr
		tuation du candidat		RÉPUBLIQUE FRA
Nom de naissance				at confront in
	(c'est le nom qui tigu	re sur votre acte de naissance)		MINISTÈRE DU TE
Nom d'usage : (s'il y a lieu)				<u></u>
, , ,				
Prénom(s) :	(dans l'ordre de l'éta	civil)		
Date de naissance	•	Sexe : Féminin Masculin	Commune de nais	
Date de naissance	· //	Sexe : Feminin wascuiin	Commune de nais	sance :
Département ou collectivité		Pays de		
outre-mer de	OL	Naissance :		
naissance				
Nationalité :	Française	Ressortissant de l'U	E, EEE 🗌	Au A qui
Adresse				Toute j d'expé
/ ture550	1	I	1 1	d'obter



NOTICE EXPLICATIVE DEMANDE DE RECEVABILITE A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

A LIRE AVANT DE COMPLETER LE FORMULAIRE CERFA

A qui s'adresse la VAE?

RÉPUBLIQUE FRANÇAIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à faire valider les acquis de son expérience en vue d'obtenir une certification professionnelle1

Quelles sont les étapes d'une démarche de VAE ?



Comment connaître les certifications accessibles par la VAE ?

Avant de compléter votre formulaire, vous devez avoir identifié la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir par la VAE, et l'autorité responsable de cette certification. Les certifications accessibles par la VAE sont les diplômes ou titres à



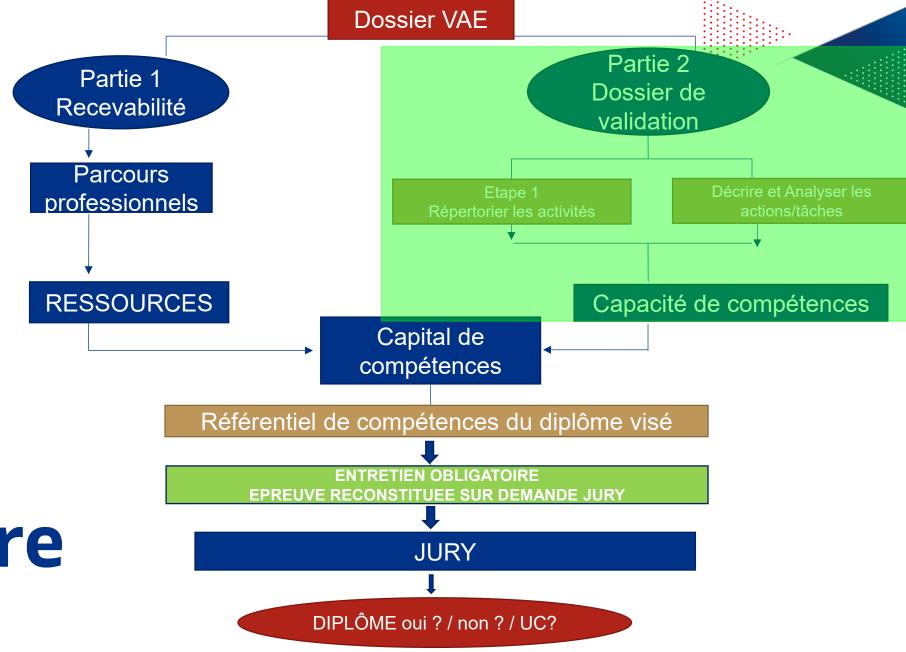


Schéma de la procédure



Dossier de validation

Bien préciser son projet professionnel

Répertorier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé

Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité

Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau

NOM :	SOMMAIRE
PRENOM :	SOMMAIRE PREAMBULE DEMARCHE
DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE	NOTICE EXPLICATIVE
PARTIE 2 BMF, BEF, BEFF, BEPF	LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE L'ACCUEIL ET L'INFORMATION LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE
DIPLOME DEMANDE :	EXPERIENCE AIDE A LA REDACTION VOTRE IDENTITE VOS MOTIVATIONS L'ENTRETIEN DECLARATION SUR L'HONNEUR
Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)	ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF
Dossier reçu le :/	ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF
Date du jury :/	ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF ADRESSES UTILES
Informations complémentaires sur le suivi du dos- sier : Caclet de la Ligun, nom et signature de la personne référenta	



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

p. 15 du dossier

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et téchnique des l'administrations de l'activité de l'ac

<u>Exemple pour le BEE</u>: 3 fonctions (3UC – 2 activités par fonction à répertorier soit **6 fiches** à **formaliser**).

Recommandations

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

1. Description

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée:
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action);
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi

> Bien

DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.

PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Il a été conçu pour le brevet de Moniteur de football (BMF), le brevet d'entraîneur de Football (BEF), le brevet d'entraîneur formateur de football (BEFF) et le brevet d'entraîneur professionnel de football (BEPF).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes. Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du lury.

Le dossier est à retourner à l'IFF pour les demandes BEFF et BEPF. Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IBZE de résidence (voir concloppées en

LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER

VOTREDO

L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR		
	L'IFF ou L'IR2F		
Your advesser on deux exemplaires la première partie de votre docuier à l'EFF ou L'EESF de voiro lieu de résidence	Examino votre dossier et vous notifie un avis de recevidans un délai de dout mois après l'accusé de réception.		

LES ETAPES DE LA PROCEDURE



LA VALIDATION DES

ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

Vous	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous adressez deux exemplaires de la dourrième partie de voire douzier de validation avant le 31 janvier de chaque année	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
	Vous adresse use convocation pour un entretien. Vous adresse use convocation <i>al allessable et à la demande e</i> Jusy pour une mise en situation professionnelle réelle o reconstituée.
	Vous autifie la décision du jury qui peut : - vous attribuer le diplôme - ne par veus attribuer le diplôme - vous attribuer une partie du diplôme; cette cerutificatio autifiale ou stable 5 veu



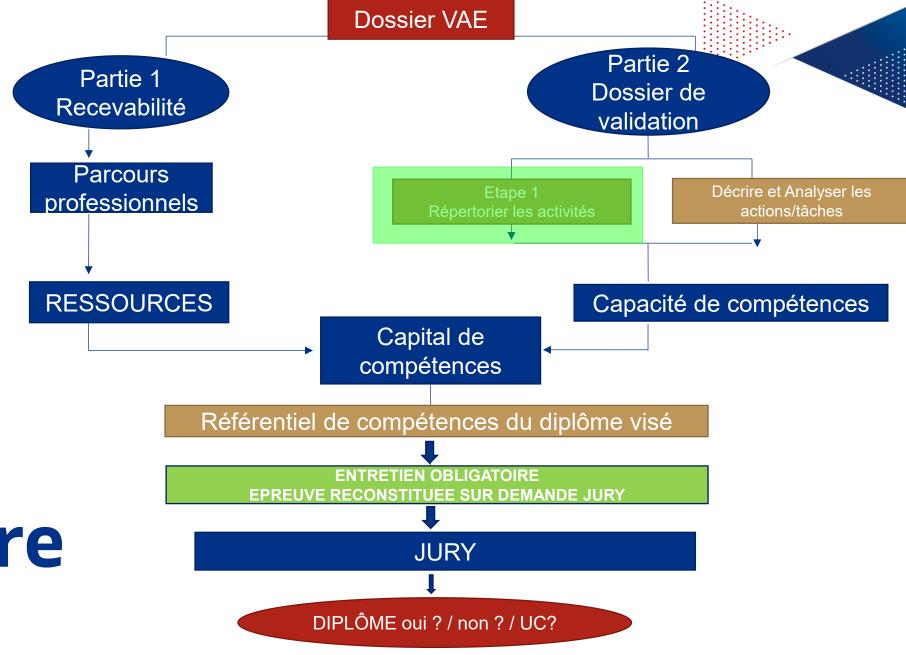


Schéma de la procédure



Répertorier les activités

Les Activités

Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire, étudiez les référentiels du diplôme visé.

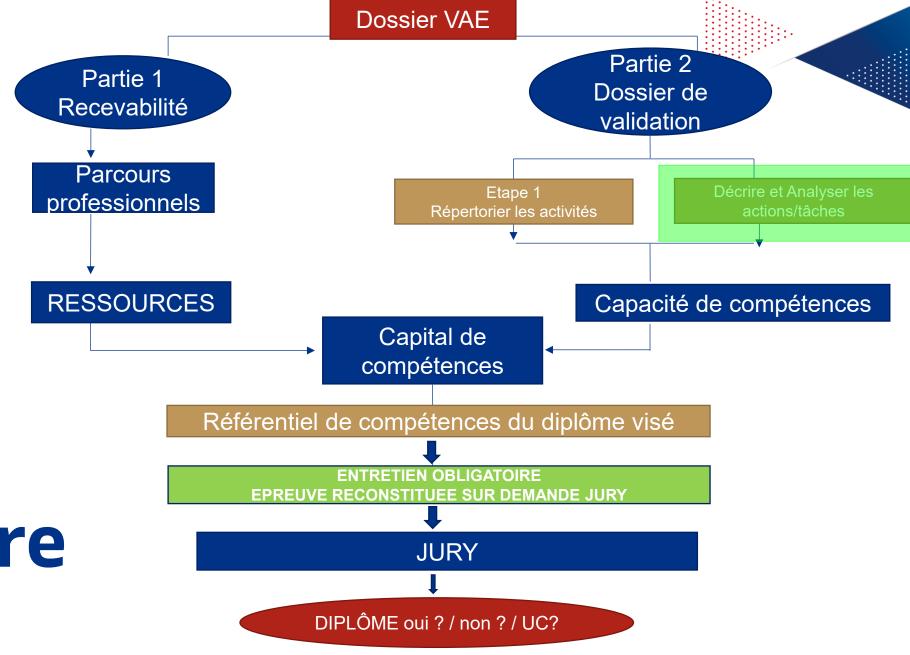
Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les compétences attendues et évaluées par le jury.

Les Fonctions

	STRUCTURE LABELLISEE FFF				
REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités				
Développement de projets	Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF				
	Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour fidéliser les pratiquants, en attirer de nouveaux, dont ceux rencontrant éventuellement des situations de handicap				
	Evaluer les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, en réalisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'action conduite, pour adapter le plan d'actions du club ou de la structure labellisée FFF				
Communication	Présenter le projet aux dirigeants du club, en explicitant sa valeur ajoutée en lien avec le diagnostic initial, et en élaborant un planning et un budget prévisionnels, afin d'obtenir la validation du plan d'actions proposé				
	Communiquer sur les actions du projet, auprès du grand public, et/ou des partenaires du club ou de la structure labellisée FFF, en utilisant différents supports, pour favoriser sa diffusion				

Les compétences









Décrire l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- Situez vos actions
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je »
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs
- La description seule ne suffit pas.
 Vous devez donc décrire et analyser vos pratiques.

Partie 2 Etape 2 : Décrire et analyser

Les activités par fonction (Bloc du référentiel d'activités)

Les compétences support de l'activité



Analyser l'expérience

Permet au jury d'évaluer les compétences acquises :

- Mesurez les écarts entre ce qui était prévu et ce qu'il s'est réellement passé
- Précisez quels sont vos outils d'évaluation.
 - Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme remédiations

Partie 2 Etape 2 : Décrire et analyser

Les activités par fonction (Bloc du référentiel d'activités)

actions/tâches support de l'activité qui prouvent la compétence

L'entraîneu	ur, praticien réflexif, peut don	c s'interroger sur :	
	1. Pourquoi ?	→ Avant	→ Décrire
2	2. Comment ?	→ Pendant	→ Prescrire
	3. Pour quels résultats ?	→ Après	→ Réfléchir



Référentiel d'activités

DOSSIER VAE Partie 2 BMF p. 23 à 24

BEF p. 25 à 27





VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE





ANNEXE 2: LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

Bloc 1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de	
football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES
décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités
Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure	Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement et en animant des réunions d'information afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football
Mise en œuvre du projet éducatif du club	Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination et ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque afin de respecter le projet éducatif établi
Conception du projet sportif du club	Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet
Mise en place d'une stratégie de formation continue	Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences

Bloc 2 : Entraîner, en sécurité, ur	ne équipe au minimum	de niveau régional (U15 à
	Seniors)	

	Semois)
REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités
Conception de plans d'entraînement annuels	Concevoir des plans d'entrainement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs afin de construire des cycles d'entrainement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.

Exemple de Grille d'évaluation du lecteur

	Blocs / Compétences Clés	Description des preuves / activités du candidat (synthèse dossier)	Évaluation du Lecteur (Prouvé / Partiel / Non Prouvé)	Transférabilité (prouvée / à approfondir / non prouvée)	Just
				BL	OC 1
Dévelloppement	C1. Concevoir un projet en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions afin de participer au développement du club	Le candidat établi plusieurs diagnostics (PESTEL, PORTER, ISHIKAWA, SWOT) mais pas en lien avec l'existant et peu approfondi dans son contexte club	Partiel	transférabilité prouvée	Au
	C2. Mettre en œuvre les actions du projet pour fidéliser les pratiquants, en attirer des nouveaux même en situation de handicap	Aucunes activités du candidat n'est décritent ou jointes au dossier en lien avec l'action "Stage Féminin" ciblée. Aucunes preuves à sa participat°	Non prouvée		pa "S (Abs
e p r o j e t	C3. Evaluer les actions du projet en réaisant un bilan quantitatif et qualitatif de l'action conduite pour adapter le plan d'actions	Aucuns éléments factuels qualitatifs ou quantitatifs	Non prouvée		Le n'évo av répe
Bloc 1 Bloc 2 Bloc 3 SYNTHESE COMPETENCE +					



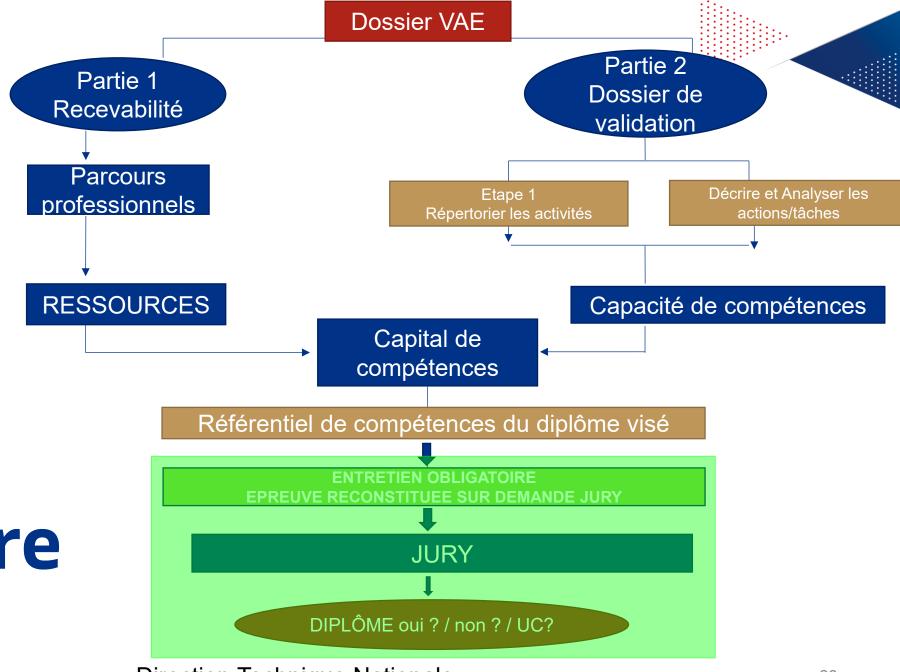


Schéma de la procédure



La certification

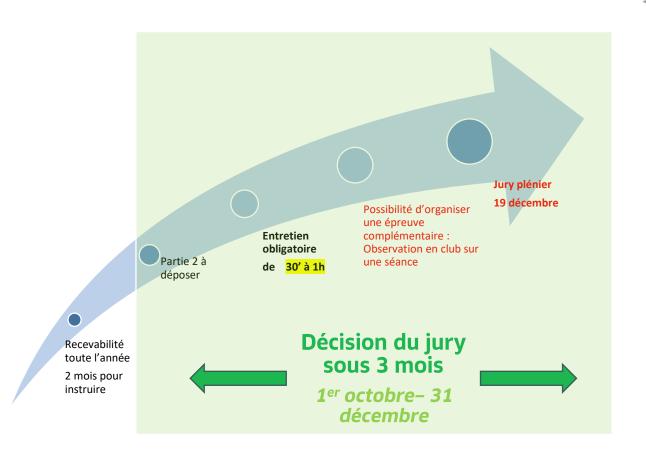
Le candidat est évalué sur la base d'un dossier et d'un entretien

 Lecture du dossier par 2 personnes minimum (formées à la lecture des dossiers VAE) désignées par le Président du jury

À la suite de l'entretien, le jury peut décider de compléter son information sur le parcours du candidat par une mise en situation professionnelle, réelle ou reconstituée.

Le jury décide d'attribuer - ou non - la totalité - ou une partie - du diplôme, désormais acquise à vie

Le candidat qui obtient un Bloc du diplôme est dispensé des exigences préalables à l'entrée en formation (pas dispensé de passer les tests de sélection).





L'entretien

Permet de compléter des points du dossier

Ce n'est pas un oral de rattrapage

Les questions portent sur l'analyse écrite des activités – actions.





Nature de l'épreuve reconstituée

Doit permettre de compléter l'information

La mise en situation est évaluée par deux certificateurs, désignés par le président du jury. Les examinateurs dressent un rapport d'évaluation à l'attention du jury mais ne participent pas à ses délibérations

Durée : de 30 à 60 minutes maximum



L'accompagnement





L'accompagnement

Habilitation obligatoire des accompagnateurs VAE (cahier des charges fixant un niveau de qualité et de prestation minimal)

Possibilité d'un accompagnement (facultatif et payant)

L'accompagnement augmente de 27% les chances des candidats d'aller jusqu'au passage devant le jury







Michaël BUNEL

Jean-Paul DELPORTE

Nicolas LE COQ (22) Joël CLOAREC (35) Ronan POUDELET (56) Mikaël CAOUDAL (29) Loïc PLASSART (29)

Cyril FERDOEL (22)

Philippe LEROUX

Alain PASCALOU Bernard MOTTAIS Christophe LEFEUVRE

Jean FERRÉ Hervé GARRIGUES Pascal LEDOUX

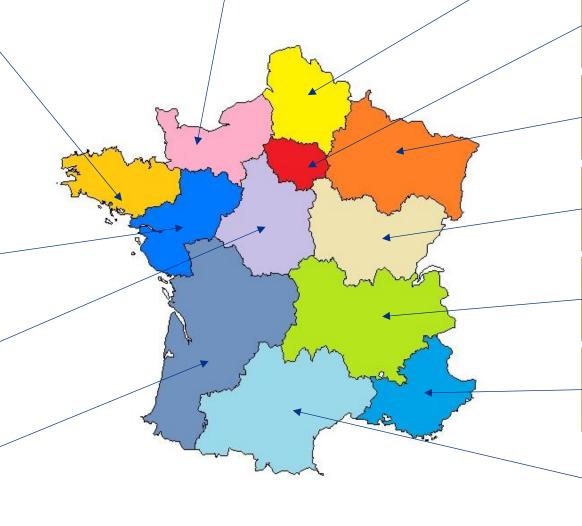
Nelson DIAS
Jacques RICHARD
Jean-Claude BARRAULT
Jean-Paul Blot
Laurent Aubry

Alain DONNAT
Franck TAIANA
Guillaume PERREAU-NIEL

Pierre SAGE Georges HONORÉ Michel POIRIER

Jean-François VERGER Derek DECAMPS

Jean-Pierre OZIOL Sébastien MIGNOTTE Sylvain FIORANTINO





5

Le financement



Tarifs



Demande VAE

Prestation d'accompagnement BMF & BEF

	BMF	BEF	BEFF	BEPF
Frais de dossier	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de recevabilité	100 €	100 €	100 €	100 €
Dossier de validation	300 €	800 €	2 100 €	2 800 €
Coût total	De 200 à 500 €	De 200 à 1000 €	De 200 à 2300 €	De 200 à 3000 €

Phase 1	Forfait	60€
Phase 2	90€/h	1080€ pour 12h
Phase 3	Forfait	60€
Coût Total	16h	1200€



Le financement

	FAFA Formation	Compte Personnel de Formation	Pôle Emploi
Dossier de validation			
Accompagn ement VAE			



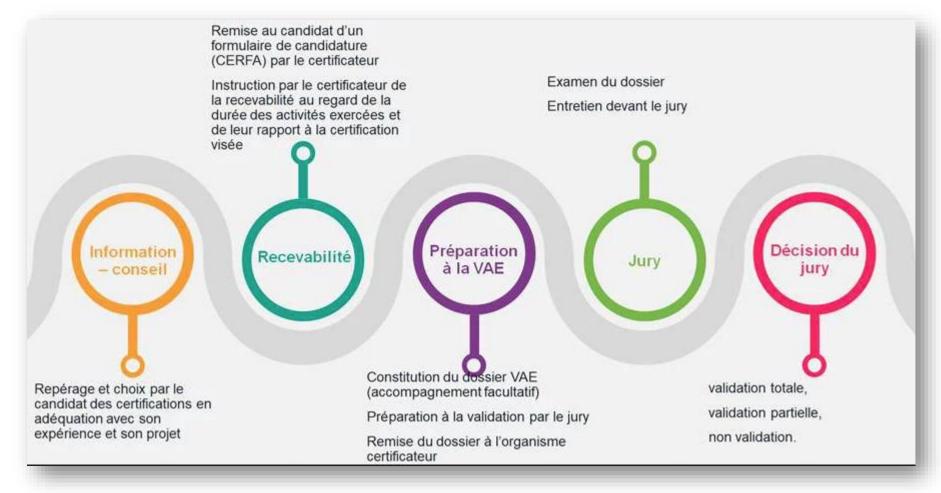




Questions diverses



Ce qu'il faut retenir





http://www.vae.gouv.fr/

http://www.vae.gouv.fr/espaceressources/fiches-outil/financer-unedemarche-vae-particuliers.html

Adresses utiles



IEFF: Sandra PRADO

sprado@fff.fr - 01 34 84 08 22

IR2F BRETAGNE: Maryon ORAIN

morain@footbretagne.fff.fr - 02 99 35 44 62

Christophe COUE

ccoue@footbretagne.fff.fr - 06 76 12 42 47

Yvan LE COCQ

ylecocq@footbretagne.fff.fr - 07 86 50 77 28

